



## Compte-rendu de la réunion du conseil municipal du 27 août 2020 à 18h00

---

Tous les membres en exercice étaient présents.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 10/07/20.

Mr BONNOT Pierre-Marie est nommé secrétaire de séance.

### 1/ CARRIERE :

- 1- Exploitation : le maire présente le projet de renouvellement et d'extension par le carrier pour une durée de 16 ans sur les parcelles C 70, 498, 517 et 594.
- 2- Reconstitution du sol : par remblaiement. L'ONF préconise entre 50 cm et 1 mètre minimum de terre.
- 3- Reboisement : il se fera au fur et à mesure des 16 ans prévus pour l'extension ; 2000 plants par hectare, soit 36000 plants. Les essences préconisées sont l'aulne, le bouleau, l'érable, fonction du climat et de son évolution.
- 4- Taxe foncière : les services fiscaux ont décidé de diminuer la taxe foncière de 2018 et de la passer de 28 710 à 18 000 €. Un taux de 20 % a été appliqué sur le montant de la redevance perçue par la commune. Une demande sera faite chaque année pour l'application de ce taux.

### 2/ COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS DE PMA :

Yanick GENIN propose sa candidature pour la constitution de la CIID.

### 3/ COMMISSION COMMUNALE DES IMPOTS (liste des personnes retenues par les services fiscaux) :

**Titulaires :** ANDRIEUX Marie-Hélène, BONNOT Pierre-Marie, CHARRIER Béatrice, CHASSERY Marie-Thérèse, DEHAN Christiane, DEMANGEON Christelle.

**Suppléants :** EGGENSPELLER Muriel, ESTEVE Lionel, GANARD Michel, GRAND Cyrille, HEISLER Jacques, HIRSCHEL Stéphane.

### 4/ VOIRIE :

#### A) Problèmes de sécurité

- 1- **Rue du Fays** : Il est constaté que la vitesse est excessive surtout de ceux qui descendent du golf. La pente étant de plus de 7% ne permet pas l'installation de ralentisseurs traditionnels. Proposition de mettre un coussin lyonnais au carrefour de la montée du golf. Présentation d'un devis pour 6476.40 € TTC. Il est souhaité qu'une étude soit faite sur l'ensemble de la rue de Prunelle par la commission voirie.
- 2- **Rue de la Libération** : un contrôle par un technicien de la DDT sur les normes des ralentisseurs a été demandé.
- 3- **Feux tricolores** : Ils ont été installés par la société Fareco de la région lyonnaise. Le coût des interventions est exorbitant. Les pièces de remplacement ont été commandées chez Fareco et installées par les techniciens de PMA. PMA propose un service de maintenance des feux tricolores qui est très onéreux. Une étude est en cours pour la maintenance

#### B) Problèmes de nuisance

- 1- Aboiements de chiens : plusieurs personnes se plaignent des aboiements intempestifs de chiens dans la rue du Canal. Un rappel à l'ordre a été fait. La gendarmerie interviendra en cas de récidive.
- 2- Point R : un voisin se plaint des nuisances sonores et olfactives engendrées par le point R. (non-respect des horaires par les usagers ; odeurs ; insectes ; levées aux aurores des camions de vidage)  
Une réflexion va s'engager entre les deux communes pour trouver un endroit où le déplacer. Une demande auprès de PMA sera faite pour inciter la mise en place des bacs de tri.

### 5/ INFORMATIONS SIVOM :

- Groupe scolaire : bilan des travaux sur les sols effectués durant les vacances
- Secrétariat : remplacement de la secrétaire au 01/01/2021

## **6/ INFORMATIONS SIVU :**

Satisfaction du donneur d'ordre ; le travail demandé est réalisé et bien entrepris. Des initiatives de la part des employés sont saluées. Le village est propre.

### **Abattage d'arbres :**

- Vers l'église : une grosse branche est tombée sur la rue du Canal, sans trop de dégâts. Malgré l'intervention des conseillers, le danger est encore présent. Un devis a été demandé.
- Vers le transformateur de la rue du Canal : arbres qui gênent les lignes électriques.

## **7/ DIVERS :**

- Panneau pour le restaurant du golf : à la charge du restaurant, il sera installé sur un support existant.
- Demande d'installation d'un distributeur de pizzas : le conseil n'est pas favorable à l'installation d'une machine à pizza.
- Contrôle de la salle « La Communale » : la commission préfectorale est passée pour le contrôle de la salle. Un contrôle par un cabinet spécialisé de l'électricité devra être réalisé rapidement.
- Nettoyage de la nature : la commune va programmer une journée de nettoyage au printemps prochain avec sollicitation de la population.
- Restauration des panneaux bois : avis favorable pour restaurer les panneaux d'affichage en bois et en rajouter deux.
- Ancien panneau de la CC3C : discussion sur le devenir de ce panneau d'affichage. Proposition d'y installer un plan du village.
- Site internet : donner les informations relatives aux locations des salles de Dampierre et du SIVOM (tarifs, conditions, mise à disposition).

